

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE ROZAY EN BRIE

Correspondant : M. Patrick PERCIK, Le Maire, Place De Gaulle, 77540 Rozay-en-brie, tél. : 01 64 25 60 43, courriel : MAIRIE.ROZAY@ORANGE.FR, adresse internet : <http://www.rozay-en-brie.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Objet du marché : Travaux d'aménagements qualitatifs de la rue et du faubourg de Rome à Rozay-en-Brie.
Ils concernent:

- La réalisation des aménagements qualitatifs des deux rues aux abords des lots construits ;
- La réalisation d'un plateau ralentisseur sur le Faubourg de Rome ;
- La création de nouveaux réseaux ou attentes réseaux ;
- La réfection de voiries et parkings ;
- La réfection de trottoirs.

Type de marché de travaux : exécution

Catégorie de services : 27

Lieu d'exécution et de livraison : RUE DE ROME, 77540 Rozay-en-brie

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options : 4 mois, à compter de la notification de marché

Prestations divisées en lots : non

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 01 avril 2022

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les demandes de paiement seront établies en un original à déposer sur CHORUS PRO, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Le nom ou la raison sociale du créancier,
- Le cas échéant, la référence d'inscription au répertoire du commerce ou des métiers,
- Le cas échéant, le numéro de SIREN ou de SIRET,
- Le numéro du compte bancaire ou postal,
- Le numéro du marché,
- La désignation de l'organisme débiteur,
- Le relevé des travaux exécutés (constat contradictoire ou simples constatations) accompagné du calcul des quantités prises en compte, effectué sur la base de ce relevé,
- Le détail des prix unitaires (les prix unitaires ne sont jamais fractionnés pour tenir compte des travaux en cours d'exécution),
- Le montant hors taxe des travaux exécutés,
- Le calcul (justifications à l'appui) des coefficients d'actualisation des prix,
- Le montant, éventuel des primes,
- Le remboursement des débours incombant au maître de l'ouvrage dont l'entrepreneur a fait l'avance, le cas échéant,
- Les montants et taux de TVA légalement applicables pour chacun des travaux exécutés,
- La date de facturation,
- En cas de groupement conjoint, pour chaque opérateur économique, le montant des travaux effectués par l'opérateur économique,
- En cas de sous-traitance, la nature des travaux exécutés par le sous-traitant, leur montant total hors taxes, leur montant TTC ainsi que, le cas échéant, les variations de prix établies HT et TTC,

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Les critères de jugement des offres sont classés dans l'ordre décroissant ci-après :
 - La valeur technique de l'offre : 60 points
 - Le prix des travaux figurant sur l'acte d'engagement : 40 points

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Si l'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 21 janvier 2022 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 décembre 2021

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : TECHNYS

Immeuble CAPRICORNE 23 rue Colbert 78180 Montigny-le-Bretonneux Tél : 01 39 30 43 50 Fax : 01 39 30 09 59,
TECHNYS Immeuble CAPRICORNE 23 rue Colbert 78180 Montigny-le-Bretonneux Tél : 01 39 30 43 50 Fax : 01 39 30 09 59, 78180 Montigny-le-bretonneux, courriel : Alexis.placent@technys.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Commune de Rozay en Brie Place de Gaulle 77540 ROZAY EN BRIE, Commune de Rozay en Brie Place de Gaulle 77540 ROZAY EN BRIE, 77540 Rozay-en-brie, courriel : VPERCIK.ROZAYENBRIE@ORANGE.FR

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <http://www.synapse-entreprises.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, tél. : 01 60 56 66 30

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, tél. : 01 60 56 66 30

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

